

Suppression de la fonction de directeur des finances et des ressources humaines à l'Université de Neuchâtel

Précisions du Conseil d'Etat et du Conseil de l'Université

L'Université de Neuchâtel (UniNE) a récemment décidé de supprimer pour fin janvier 2011 la fonction de directeur des finances et des ressources humaines au sein de l'UniNE. A la suite de plusieurs rumeurs circulant à propos du fonctionnement de certains secteurs de l'institution, le Conseil d'Etat, en tant qu'autorité de surveillance de l'Université, et le Conseil de l'Université tiennent à communiquer les informations suivantes.

Soucieux d'assurer et de pérenniser le contrôle de gestion interne au sein de l'UniNE en dépit de la suppression du poste susmentionné, le conseiller d'Etat Philippe Gnaegi, chef du Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS), a rencontré en date du 7 septembre 2010 une délégation du Rectorat, ainsi que la présidente de la commission de gestion du Conseil de l'Université.

D'un commun accord avec le Conseil de l'Université, il a été décidé de réaliser une analyse interne et externe afin de vérifier que la gestion de l'UniNE est assurée avec rigueur dans le respect des bases légales et réglementaires.

Ces différentes clarifications et vérifications seront effectuées dans les prochaines semaines et un rapport sera remis prochainement au Conseil d'Etat qui en communiquera le contenu en temps opportun.

Pour de plus amples renseignements:

Philippe Gnaegi, conseiller d'Etat, chef du DECS, tél. 032 889 69 00.

Dick Marty, président du Conseil de l'Université, tél. 091 910 90 50.

Neuchâtel, le 28 septembre 2010